« Certaines salles de sport se communautarisent progressivement »

05/05/2019 à 15h31

Le préfet de police des Bouches-du-Rhône, Olivier de Mazières, fait le point sur les nouveaux lieux de radicalisation.

Le Point : À quel moment s'est-on rendu compte que le sport pouvait être vecteur de radicalisation violente ?

Olivier de Mazières : *Nous avons constaté que de nombreux individus repérés comme radicalisés pratiquaient aussi des sports de combat. Il faut aussi observer le profil sportif des auteurs d'attentats depuis mars 2012. Tous pratiquaient des sports comme la boxe, le MMA, le free fight ou le judo à un niveau intense, voire parfois de compétition. C'est là qu'on a compris qu'il y avait un sujet de sécurité. Nous avons analysé des fichiers des services de renseignements et remarqué que certains individus montraient des signes de risques aggravants comme les pratiques sportives, de tir ou de pilotage d'aéronef. Certaines salles de sport se communautarisent progressivement. On commence par repérer des signaux faibles. Par exemple, dans une piscine, des femmes vont demander des créneaux horaires pour ne pas avoir à se baigner avec des hommes ; dans certains clubs, on pratique la prière, on impose le ramadan et de nombreux interdits religieux ; les femmes pratiquent le sport les cheveux couverts, on fait un scandale à celui qui prend sa douche nu dans les vestiaires. Certains adeptes du judo refusent de s'incliner devant l'adversaire avant d'entrer sur le tatami, car on ne peut s'incliner que devant Allah, etc. Toutes ces étapes sont des signaux de communautarisation.*

On a le sentiment que le prosélytisme religieux, en particulier salafiste, se fait plus discret. Est-on en train d'assister à un changement de stratégie de cette mouvance ?

(…) Le Point